

Fiche relative aux appareils de réfrigération et de congélation ménagers et des combinés correspondants

selon règlement délégué (UE) N°1060/2010

Miele					
Identification du modèle		F 2811 Vi			
Catégorie du modèle d'appareil de réfrigération ménager ⁰		8			
Classe d'efficacité énergétique					
A+++ (la plus grande efficacité) à D (la plus faible efficacité)		A++			
Consommation énergétique annuelle (AE _c) ¹	kWh par an	340			
Volume utile du compartiment froid total	l	0			
dont compartiment pour denrées hautement périssables	l				
dont compartiment de stockage du vin	l				
dont compartiment cave	l				
dont compartiment de stockage de denrées alimentaires fraîches	l				
Volume utile, compartiment de congélation de denrées alimentaires	l	429			
étoiles ²		4			
Température de conception "Compartiment de type autre" ³	°C	-			
Température la plus basse du compartiment de stockage du vin sans givre	°C	-			
Autonomie de	h	14			
Pouvoir de congélation	kg/24h	20,0			
Classe climatique ⁴		SN-T			
Emissions acoustiques dans l'air	re 1 pW	42			
Appareil intégrable		● / ●			

● Oui, si disponible

⁰ catégorie d'appareils de réfrigération ménagers : 1 = Réfrigérateur comportant un ou plusieurs compartiments de stockage d'aliments frais ; 2 = Réfrigérateur avec compartiments cave, cave et appareil de stockage du vin ; 3 = Réfrigérateur avec compartiments pour denrées hautement périssables et réfrigérateur avec compartiment sans étoile ; 4 = Réfrigérateur avec compartiment «une étoile» ; 5 = Réfrigérateur avec compartiment «deux étoiles» ; 6 = Réfrigérateur avec compartiment «trois étoiles» ; 7 = Réfrigérateur-congélateur ; 8 = Congélateur armoire ; 9 = Congélateur coffre ; 10 = Appareils de réfrigération polyvalents et de type autres

¹ sur la base du résultat obtenu pour 24 heures dans des conditions d'essai normalisées. La consommation d'énergie réelle dépend des conditions d'utilisation et de l'emplacement de l'appareil.

² * = compartiment -6°C ou plus froid ; *** = compartiment de congélation -18°C ou plus froid ; **** = compartiment de congélation -18°C ou plus froid et avec un pouvoir de congélation minimale

³ « compartiment de type autre », un compartiment autre qu'un compartiment de stockage du vin, conçu pour le stockage de denrées alimentaires particulières à une température supérieure à + 14 °C

⁴ classe climatique SN : Cet appareil est conçu pour être utilisé à une température ambiante comprise entre + 10°C et +32°C ; classe climatique N : Cet appareil est conçu pour être utilisé à une température ambiante comprise entre + 16°C et +32°C ; classe climatique ST : Cet appareil est conçu pour être utilisé à une température ambiante comprise entre + 16°C et +38°C ; classe climatique T : Cet appareil est conçu pour être utilisé à une température ambiante comprise entre + 16°C et +43°C